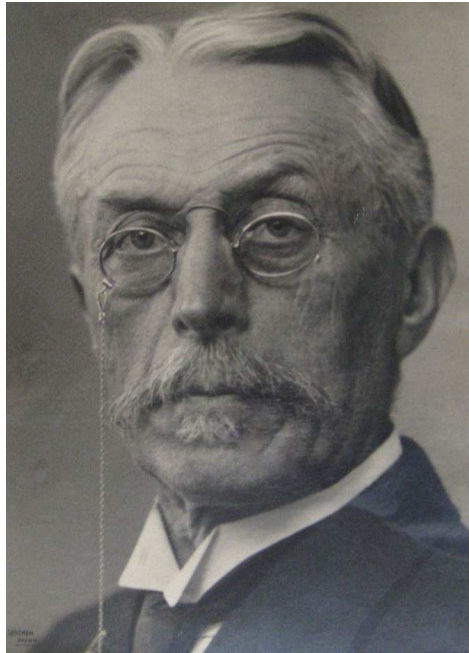


• **L'HOMME DE LA RUE : Louis Bonnard (1853-1931)**

Louis Bonnard est le descendant d'une famille française originaire du Dauphiné, réfugiée pour motifs religieux, soit la (un aïeul fut condamné gracié !) à Genève Elle obtint la 1753, puis celle de (1752-1818) fut l'un des porcelaine, il fut aussi

Né à Nyon le 2 suivit le parcours collège, gymnase, membre de la société prolongées à la faculté d'Erlangen obtint son brevet une étude à Nyon dans bâtonnier (pour une le 19 mars 1929. C'était juriste, consciencieux, Sur le plan familial, il Bonzon ; ils eurent 5 enfants: Claire, Georges, Germaine, Henri et Lucienne. Henri devint également avocat et partagea avec son père, de 1919 à la mort de celui-ci en 1931, l'étude de la rue du Prieuré.



du Dauphiné, réfugiée pour motifs révocation de l'Edit de Nantes, aux galères, heureusement d'abord en 1730, puis à Nyon. bourgeoisie d'Arnex-sur-Nyon en Nyon en 1763. Moïse Bonnard fondateurs de la fabrique de syndic de Nyon de 1800 à 1803.

novembre 1853, Louis Bonnard classique d'un fils de famille : études de lettres et de droit, d'étudiants Zofingue, études de droit de l'Université (Allemagne). Louis Bonnard d'avocat en mars 1879 et ouvrit la maison familiale. Il fut nommé période de 3 ans à cette époque) « un avocat réputé, excellent expérimenté, habile *debater* ». épousa le 6 avril 1884 Sophie

Louis Bonnard est surtout resté dans les mémoires nyonnaises pour ses activités politiques. En 1882, il entre au Conseil communal, devient municipal en 1886, et fin 1893, syndic de la ville. Il le restera jusqu'à sa mort en 1931, soit pendant 37 ans. C'est sous sa syndicat que la commune a pris son développement actuel (selon une source datant de 1931). Il fit aussi partie pendant 13 ans de la commission scolaire. C'est également sous son mandat que le quai de Rive fut créé, la route du lac goudronnée et l'éclairage public au gaz installé.

Homme de contact, il s'associait de tout cœur aux manifestations locales, ou aux grandes fêtes cantonales de chant, de gymnastique, de tir. Il fit aussi de nombreuses recherches historiques, notamment un travail sur « les privilèges de la bonne ville de Nyon ».

Sur le plan militaire, il fut capitaine d'infanterie.

Mais cet homme à l'activité débordante, aux grandes capacités intellectuelles, infatigable, dévoué à la chose publique, voulut étendre son champ d'action politique. Il se présenta donc à la députation et fut élu au Grand Conseil vaudois le 5 mars 1905 et réélu six fois. Il y défendit une restriction des tâches de l'Etat, et de ce fait des budgets, l'autonomie cantonale vis-à-vis de Berne, ainsi que l'autonomie communale. Il fut l'un des premiers à réclamer, en 1907, la formation de juges capables et la révision des droits de mutation.

Mais il n'appliqua pas son « esprit d'économie » qu'au seul canton, il veillait aussi à la bonne marche de l'administration communale, tout en lui apportant de nombreuses améliorations : à son arrivée, l'administration se résumait au syndic, à un secrétaire et au boursier. Elle était alors logée au rez-de-chaussée du Château. C'est grâce à Louis Bonnard qu'elle déménagea au premier étage du Lancaster. Il semble aussi qu'il refusa longtemps l'installation d'un téléphone, aussi bien à son étude que dans les bureaux communaux. C'est pourtant au téléphone, dans son bureau de syndic, qu'il mourut, dans l'exercice de ses fonctions.

Louis Bonnard fut, tout au long de sa carrière, un mandataire de haute distinction, estimé pour son dévouement sans bornes aux intérêts de sa région. Sa probité était également sans faille, comme en témoigne une anecdote restée dans sa famille, qui m'a été rapportée par l'un de ses petits-fils Rémi Bonnard : Louis, rentrant déjeuner dans sa famille, s'aperçut qu'il avait emporté de son bureau du Lancaster une plume communale ; il s'empressa aussitôt d'aller la remettre à sa place, puis revint tranquillement terminer son repas familial.

Il fut beaucoup fêté et louangé. Aujourd'hui, pour fixer sa mémoire, un quai du bord du lac porte son nom.

*Dominique Burki*

*Sources :*

*Hommage d'Arnold Bonard, in Courrier de la Côte, 28-29 mars 1931*

*Edgard Pelichet, in Journal de Nyon, 5 décembre 1973*